L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 61, Rue Chartres.

Journal quotidien ... Do. trois fois par semaine ... payable d'avance

Jours de publication de l'Abeille: MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1842.

Pour Président des Etats-Unis:
HENRY CLAY.
Pour Vice-Président:
WINFIELD SCOTT.

BULLETIN.

Décidément nous jouons de malheur cette fois pour ce nouvelles d'Europe; la malle à laquelle nous devons les lettres venues par l'*Acadia*, ne nous apporte pas un seul journal; et notre correspondance est d'une date trop ancienne pour pouvoir suppléer à cette lacune. Nous en sommes réduits, pour compléter les bribes de nouvelles que nous avons publiées dans notre dernier numéro, à quelques journaux anglais venus par le *Great Western*; nous n'aurons donc rien de bien frais, ni de bien détaillé; mais au moins nous pourrons donner un aperçu à peuprès exact des affaires d'Europe dans la dernière quinzaine d'août.

FRANCE.—L'unique préoccupation de la France, ça été, comme on le pense bien, la loi de Régence. La discussion de cette loi a commencé à la chambre des députés dans la séance du 18 août et elle a été achevée dans celle du 20; elle a été alors adoptée par 310 voix contre 94, c'est-à-dire par une écrasante majorité de 216. Notre correspondance constate quelques-unes des phases de cette discussion et donne le texte de la loi. Une fois adoptée par les députés, cette importante mesure a été présentée à la chambre des Pairs, et là elle a rencontré moins d'opposition encore que dans l'autre chambre. Dans la séance du 27 août, M. de Broglie est venu lire le rapport de la commission chargée de l'examen de la loi, ce rapport fort développé concluait à l'adoption du projet tel qu'il avait été voté par les députés; et la chambre a montré quelqu'empressement à se rendre à cette invitation; elle n'a consacré à la discussion qu'une seule séance, celle du 29. M. de Dreux Brézé seul a fait quelqu'opposition, le noble pair a surtout été vivement formalisé d'un mot du duc de Nemours dans un discours prononcé en Alsace: le jeune prince, avant la décision de la chambre des Pairs avait parlé de la loi de Régence comme d'une chose votée par la législature "Nous ne comptons donc pour rien?" s'est écrié M. de Dreux Brézé. Ce fait et cette observation ont sans doute éveillé quelques susceptibilités dans la noble chambre; et 14 voix ont protesté contre l'adoption de la loi; mais que vaut cette protestation en présence de chiffre formidable des votes affirmatifs? Que signifient 14 voix en présence de 163?

La loi de régence adoptée, l'œuvre de la session était accomplie; aussi le lendemain même de l'adoption, les chambres ont été prorogées jusqu'au 9 janvier prochain.

ANGLETERRE.—Les troubles qui ont agité pendant toute la première partie d'août les districts manufacturiers, sont à peu près calmés, comme on en pourra juger par les extraits que nous donnons des journaux anglais; mais ces troubles ne renaitront-t-il pas? La tranquillité actuelle pourrait bien ne pas être autre chose que le repos qui marque les intervalles de crise dans les maladies sociales. Le mal qui ronge l'Angleterre, n'est pas guéri! Qui sait même si ce mal n'est pas incurable?

Les nouvelles de l'Inde sont loin d'être aussi favorables que les dernières; l'espèce d'enthousiasme excité par la noble conduite des soldats et des officiers anglais, n'éblouit plus les yeux, et l'on ne peut plus dissimuler l'immense danger auquel sont exposées les troupes de l'Affghanistan. Sortira-t-il un seul soldat anglais de ce pays qui en a déjà tant dévoré? Voilà ce que peut se demander la Grande Bretagne.

—La situation des autres pays n'a pas subi de modifications importantes: l'ESPAGNE se repose. La TURQUIE voudrait bien faire dans l'ancien monde ce que fait dans celui-ci le Mexique; mais il y a, par delà l'Océan, quelques puissances qui ont l'art de calmer les velléités belliqueuses, et tout annonce que les hostilités avec la Perse n'auront aucune suite. La RUSSIE semblerait, si l'on en croit les *on dit*, vouloir faire subir à sa Politique un revirement assez étrange; elle s'éloignerait de la Prusse et de l'Autriche pour se rapprocher de la France. Le PORTUGAL essaie en vain de se débattre aux mains de l'Angleterre; mais ses efforts sont impuissants; ce petit royaume est condamné à subir la servitude commerciale et politique de la suzeraine des mers. Ne s'est-il pas livré lui-même? La BELGIQUE est toute aux pré-occupations commerciales.

INTÉRIEUR.—Les nouvelles de l'intérieur sont plus rares que jamais. Les manifestations en faveur d'HENRY CLAY continuent toujours; le nom du grand citoyen de l'Ouest vole d'un bout à l'autre de l'Union, et partout il excite les acclamations, la sympathie, l'enthousiasme! Le nom de M. Tyler fait naître des sentimens bien opposés: partout où on le prononce, il est accueilli par des récriminations et des accusations justement méritées. Les citoyens de Philadelphie, dans la grande réunion qu'ils ont eu le 16 courant au sujet de la destitution de J. Roberts, collecteur de la Douane de cette ville, ne l'ont pas épargné; quelques orateurs ont justement flétri le système de destitution adopté par l'Exécutif; ils ont fait ressortir tout ce qu'il y a de mesquin, de haineux, d'inquisitorial dans la conduite de M. Tyler. Leurs appréciations ne seront pas perdues; et le jour viendra où la réprobation dont les whigs frappent un renégat, sera universelle.

BANQUE DES CITOYENS.—A la requête de l'avocat-général, une injonction a été lancée contre la banque des Citoyens, pour qu'elle ait à suspendre toute émission de son papier; cette institution ne peut donc plus payer les checks tirés par les personnes qui y ont des dépôts; et par le fait, elle cesse d'exercer ses fonctions comme banque. Il y a tout lieu de croire qu'elle sera mise immédiatement en liquidation.

HOPITAL DE CHARITÉ.

Dans la journée d'hier, il a été admis six personnes attaquées de la fièvre jaune; il en a été renvoyé six guéries, et il n'en est succombé qu'un seul de cette maladie.

Cinq cents hommes de troupes des Etats-Unis, venant de Cedar Keys (Florides), sont arrivés hier matin aux casernes.

Le Courrier d'hier soir annonce que la nouvelle troupe d'artistes engagés à Paris, par M. Prévost, a du partir du Havre le 15 du courant à bord du St.-Léon.

Le navire à vapeur de la compagnie des Antilles le *Solway*, capt. Duncan, a touché à la Balise lundi dernier, étant parti de la Havane le 22. Son sac aux lettres a été apporté en ville par le Têche. Nous apprenons qu'il n'y avait rien d'important à la Havane. Le Solway a perdu trois hommes de la fièvre jaune, dans sa traversée, et le capitaine en était bien malade.

Il y a quelques jours un nommé McSherry s'adressa dans un des cabarets de la rue Conti et demanda à boire en disant qu'il n'avait pas d'argent. Sur le refus qui lui fut fait d'accéder à sa demande, il tira un pistolet de sa poche et fit feu sur la personne qui était derrière le comptoir; fort heureusement il manqua son coup et la balle alla se loger dans la muraille. Mc Sherry comparaîtra par devant la Cour Criminelle.

SINISTRES.—Il paraît que la violente tempête qui a été éprouvée à la Havane au commencement de ce mois s'est fait ressentir fort loin en mer: voici de nouveaux sinistres que nous lisons dans les journaux: cette liste quoique déjà fort longue n'est peut-être malheureusement pas encore complétée, nous tiendrons nos lecteurs au courant des détails qui parviendront à notre connaissance.

Le navire Hilah, capitaine Hammond, parti de la Nouvelle Orléans et arrivé à New York le 19 de ce mois, a éprouvé le 4 près de la Havane, l'effet de l'ouragan. Pour sauver les vergues, on a été obligé d'enlever les voiles, de couper les cordages etc. Le lendemain, il a rencontré une barque qui avait perdu ses huniers et son mat de misaine; elle se dirigeait sur la Havane et avait un signal blanc, avec deux boules rouges et la lettre T au centre; plus tard il a rencontré une autre barque qui avait perdu sa misaine, et se dirigeait sur la Havane. Le navire Hilah a perdu du 29 aout au 1er septembre quatre hommes de son équipage et un passager, par suite de maladies.

Le navire Orleans, capitaine Sears, parti également d'ici et arrivé à New York, a éprouvé plusieurs avaries dans l'ouragan, et a eu trois hommes blessés. Le 8, il a rencontré le brick Boston, abandonné, ayant perdu tous ses mats et étant rempli d'eau.

Le navire Orleans avait à son bord le capitaine et l'équipage de la barque Ludwig, laquelle a été abandonnée en mer, le 7 de ce mois. Cette barque se trouvant près du Double Headed Shot Keys, à l'époque de l'ouragan, a eu ses mats rompus, toutes ses voiles et son gouvernail emportés, et le feu à fond de cale. Au moment où le capitaine et l'équipage allaient s'embarquer sur la chaloupe, ils apperçurent une voile. C'était l'Orleans qui venait à leur secours.

La goélette Extra, dans sa traversée de St. Thomas à New York, a rencontré plusieurs débris de navires, dont une partie avait été brûlée.

Le nouveau Tarif en français et en anglais par M. W. H. Shepard, calculateur des droits à la Douane, sera en vente la semaine prochaine. Prix une piastre. Des listes de souscription sont ouvertes chez MM. A. Mayet, libraire, 137, rue Royale, et chez Neilson, Steel & Co. 64, rue du Camp.

Les Banques de New York ont $6,000,000 en espèces dans leurs caveaux.

Nous puisons dans les états de situation publiés par le *Courrier*, l'aperçu suivant de la circulation, des dépôts et des espèces des Banques:

TABLEAU COMPARATIF
DE LA
CIRCULATION, DEPOTS ET ESPECES DES BANQUES
AU 27 AOUT ET AU 24 SEPTEMBRE 1842.

BANQUES.	Circulation au 27 Août.	Circulation au 24 Septembre.	Dépôts Ordinaires au 27 Août.	Dépôts Ordinaires au 24 Septembre.	Dépôts payables en espèces au 27 août.	Dépôts Payables en Espèces au 24 septembre.	Espèces au 27 Aout.	Espèces au 24 septembre.
Banque de la Louisiane	190,730 40	178,185 50	297,[illegible]	418,1[illegible]			311,492 78	199,594 88
Compagnie de Canal et de Banque	187,[illegible]	158,461	14,571 45	[illegible]			66,017 47	64,471 08
Compagnie du Rail-Road de Carrollton et de Banque	21,960	21,860	36,419 96	[illegible]			10,137 43	11,650 14
Banque des Citoyens	396,[illegible]	294,525	530,180	474,887			31,676 76	42,800 16
Banque de la Cité	317,[illegible]	186,450	907,391	145,910	23,874 88	44,717 77	103,408 18	113,647 34
Banque du Commerce	110,[illegible]	93,185	73,884 87	941,[illegible]	38,001	31,096 18	76,687 64	[illegible]
Association Consolidée	261,[illegible]	250,984	228,951	364,[illegible]		17,380	89,767 [illegible]	101,[illegible]
Banque de l'Etat de la Louisiane	341,[illegible]	230,065	380,[illegible]	330,410	124,838 90	216,643 90	229,965 84	216,[illegible]
Banque des Artisans et des Commerçans	48,[illegible]	34,390	104,[illegible]	108,[illegible] 13	57,281 35	81,437 38	121,948 51	196,[illegible]
Banque de l'Union	218,815	194,310	678,087	985,306	Inconnu	172,714 86	146,884 76	198,411 48
TOTAUX—Piastres	1,738,114 40	1,679,088 50	1,94[illegible],816 30	2,371,[illegible] 19	204,068	564,909 22	1,208,485 14	1,214,461 48

Le steamboat Osceola, capitaine Pease, de Columbia (Mis.) est arrivé avant hier en ville avec 2133 balles de coton.

Mlle Céleste, la célèbre danseuse, est arrivée à bord du Great Western.

La *Gazette de Baton Rouge* du 24 de ce mois, contient un paragraphe dans lequel il est question des pertes nombreuses occasionnées aux planteurs de coton, par les dernières pluies.

Le même journal ajoute qu'il y a eu un grand nombre de cas de fièvre bilieuse dans ces parages.

DÉPENSES DU CONGRÈS.—Le greffier de la chambre des représentans, conformément à un acte du Congrès vient de publier dans le "*National Intelligencer*" un état détaillé des dépenses faites durant la dernière session du Congrès. En voici la récapitulation:

Liste civile et diplomatique,	$9,363,293 53
Armée,	6,405,289 36
Marine,	6,774,405 42
Fortifications,	278,000 00
Pensions,	730,000 00
Indiens, traités etc,	1,300,077 00
Bills particuliers de la Chambre des Représentans,	37,565 01
Bills particuliers du sénat.	61,673 03
	$24,952,190 83

LOYERS DANS LE MISSOURI.— Un des principaux hôtel de St. Louis, qui, il y a trois ans, rapportait au propriétaire $2,300 par an, n'a pu être loué cette année que $700. Avis au lecteur.

Deux journaux sont rédigés par des femmes dans le Massachusetts: Le Boston Transcript, et le Fall River Wampanoag, ont à leur tête, l'un, Mme. Green et l'autre, Miss Walter.

EXTERIEUR.
ANGLETERRE.

DISTRICTS MANUFACTURIERS.—"Les nouvelles que nous recevons des districts manufacturiers, sont de la nature la plus satisfaisante. Les désordres ont cessé sur presque tous les points, et les déploiements de force et d'autorité deviennent superflus. A Manchester la tranquillité n'a plus été troublée; neuf moulins dans la ville ou aux environs ont repris leurs travaux; mais quelques rassemblements ont encore lieu, et l'on conserve encore des craintes qui sans doute ne se réaliseront pas; les autorités sont sur leurs gardes. Tout est tranquille à Staleybridge. Quelques tentatives ont été faites à Ashton pour décider les ouvriers à quitter leurs travaux, mais elles ont été vaines. Birmingham et le pays dans un rayon de vingt milles sont parfaitement tranquilles. Quelques bandes de meneurs parcourent encore quelques districts, mais sans exercer aucune violence, et l'on espère bientôt les voir rentrer tout-à-fait dans l'ordre. Les renseignements qu'on reçoit des autres districts ne sont pas moins favorables. (*Morning Post du 23 août.*)

"La situation des districts manufacturiers est toujours assez favorable; mais malheureusement bien des ouvriers sont encore sans emploi.
(*Morning Chronicle, 1er. sept.*)

"Comment empêcher le renouvellement des désordres alarmants qui ont eu lieu dans les districts manufacturiers? Telle est la question que s'adressent tous ceux qui s'occupent de l'intérêt public. Les causes de ces désordres sont multiples, les remèdes doivent aussi être de diverse nature. Non seulement le gouvernement doit songer à empêcher le mécontentement de naître; mais il doit aussi se mettre en mesure pour en arrêter l'explosion. Le meilleur remède général est sans contredit l'intervention du gouvernement entre les maîtres et les ouvriers; ces derniers ne doivent pas être entièrement laissés à la merci des autres; mais quelles immenses difficultés n'offre pas l'intervention! C'est une tâche bien délicate et bien grave. Dans tous les cas, la nécessité exige que l'on prenne quelques mesures l'intérêt de nos districts manufacturiers en fait au gouvernement une loi impérieuse.
(*Morning Post, 2 sept.*)

—W. BEAN.—Le procès de John-William Bean, accusé d'avoir attenté à la vie de la reine Victoria, a été jugé, le 25, par la cour criminelle, siégeant lord Albinger, M. Williams et le baron Rolfe.

Après l'examen des témoins, M. l'avocat-général prend la parole et donne ses conclusions. Il déclare abandonner l'accusation de tentative d'assassinat sur la personne de S. M.; mais il maintient la prévention relative au projet de l'accusé de répandre l'alarme et le désordre.

Le jury ayant émis un avis dans ce sens, lord Abinger déclare le prévenu atteint et convaincu d'avoir voulu alarmer la reine en tentant de tirer un coup de pistolet chargé de poudre avec bourre sur S. M. La cour condamne Bean à dix-huit mois de prison, à Newgate.

AFGHANISTAN.—La situation des Anglais dans l'Affghanistan, après être restée quelque tems dans le *statu quo*, a repris un aspect très alarmant. La rigueur du climat, les maladies, la faim sont venues précipiter l'œuvre de destruction que les Affghans avaient laissée suspendue. En faisant sa jonction avec le général Sale, le général Pollock avait mis la citadelle de Jellelabad à l'abri des attaques de l'ennemi; mais si celui-ci a manqué de courage et d'habileté pour empêcher cette jonction, il a réparé cette faute en occupant et fortifiant les passages dangereux dans lesquels s'était aventuré le général Pollock, pour lequel la retraite est devenue sinon impossible du moins fort dangereuse. Ainsi isolée au milieu de peuplades ennemies et dans un pays fort difficile, la garnison de Jellelabad a été décimée par les fièvres résultant d'une chaleur excessive et d'une nourriture mauvaise et insuffisante. Les soldats découragés, se sont laissés aller à l'indiscipline, presque à la révolte, ils murmurent contre une inaction qui les livre en proie aux maladies et à la faim. Ils demandent à évacuer Jellelabad, mais Pollock, jugeant l'évacuation impraticable, voulait attendre une saison meilleure, pour se hasarder à traverser la province insurgée du Punjaub. Le gouverneur des Indes lui avait, d'ailleurs, envoyé des pleins pouvoirs pour agir comme il le jugerait convenable. Aux dernières dates, le 24 juin, Pollock n'avait fait aucun mouvement pour sortir de sa position dangereuse.

Les nouvelles de Candahar étaient plus favorables. Le général Nott avait reçu ordre de se maintenir dans cette citadelle, et dans la journée du 29 mai, il avait obtenu un avantage important sur les Affghans qui s'étaient réunis en grand nombre autour des murs de Candahar. Un autre succès avait été remporté par le colonel Wymer, près de Kelat-i-Ghilzie, fort occupé par des Anglais.

A Quettah, les maladies avaient fait des ravages considérables.

On ne connaissait qu'imparfaitement les mouvemens d'Akbar Khan qui, cessant de prendre l'agressive, était rentré dans le Caboul pour y organiser sa puissance. On avait appris qu'il s'était emparé de Bala-Hessar, place importante dont la population était demeurée fidèle aux Anglais. Il s'était ensuite fait proclamer, à Caboul, grand visir de shah Futter Jung, successeur de Shah Soojah.

Le gouverneur général avait ordonné la formation d'une armée de réserve de 20,000 hommes, sous les ordres du général Sir Jasper Nicolls, commandant en chef de l'armée des Indes dont le quartier général devait être établi à Sirhind, près de Delhi.

Les nouvelles de Chine, reçues par la même voie sont sans intérêt.

FRANCE.

CLOTURE DE LA SESSION.—La session qui s'est ouverte le 26 juillet, a été close le 30 août: l'ordonnance de prorogation a été lue à la chambre des pairs par le maréchal Soult, et à celle des députés par le ministre de l'intérieur. Dans cette dernière chambre, M. Passy, président de la commission chargée de l'enquête électorale, a déclaré que la commission n'était pas prête à présenter son rapport; et qu'elle reprendrait ses travaux à la réouverture de la session. M. L'herbette a prétendu que la prorogation ne devait pas les suspendre. Cette discussion sans importance a été close par l'ordre du jour.

La session qui vient de se terminer s'est composée de 30 séances; 4 ont été consacrées à la loi sur la régence; 6 à la vérification des pouvoirs, et 2 à l'un...

qu'il aurait laissé, c'est donc la loi de régence.

(*Correspondance particulière.*)

Paris, 26 aout 1842.

Monsieur,

La loi de régence a été votée le 20 à la Chambre des Députés, après une discussion de trois jours, telle qu'elle avait été amendée par la commission. En voici le texte, qui ne diffère du projet primitif que dans la phraséologie et dans quelques dispositions de détail:

Art. 1. Le roi est majeur à l'âge de dix-huit ans accomplis.

Art. 2. Lorsque le roi est mineur, le prince le plus proche du trône, dans l'ordre de succession établi par la déclaration et la charte de 1830, et âgé de vingt-un ans accomplis, est investi de la régence pour toute la durée de la minorité.

Art. 3. Le plein et entier exercice de l'autorité royale, au nom du roi mineur, appartient au régent.

Il en est saisi à l'instant même de l'avènement.

Art. 4. L'art. 12 de la Charte et toutes les dispositions législatives qui protègent la personne et les droits constitutionnels du roi sont applicables au régent.

Art. 5. Le régent prête devant les chambres le serment d'être fidèle au roi des Français, d'obéir à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume, et d'agir en toutes choses dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français.

Si les chambres ne sont pas assemblées, le régent fera publier immédiatement et insérer au Bulletin des Lois une proclamation dans laquelle seront exprimés ce serment et la promesse de le réitérer aussitôt que les chambres seront réunies.

Elles devront, dans tous les cas, être convoquées au plus tard dans le délai de quarante jour.

Art. 6. La garde et la tutelle du roi mineur appartiennent à la reine ou princesse sa mère, non remariée, et, à son défaut, à la reine ou princesse son aïeule paternelle, également non remariée.

Sur 404 votans, il y a eu 310 boules blanches pour l'adoption et 94 boules noires pour le rejet. Comme vous le verrez par le compte rendu des séances, la discussion a été on ne peut plus animée et plus brillante. M. Ledru Rollin a ouvert le débat en contestant à la chambre le droit de voter une loi de cette nature. M. de Laroche-Jacquelin a parlé en chef vendéen et s'est fait rappeler deux fois à l'ordre. M. de Lamartine a fait un admirable discours qui n'a que le défaut de ne pas conclure, d'appuyer et de combattre alternativement toutes les opinions. En somme l'illustre poète est partisan de la régence des femmes et quoiqu'il pense que, dans le cas présent, il faille faire fléchir son principe en donnant la régence à des mains viriles, il vote contre la loi et passe à l'opposition de gauche. M. Odillon Barrot a combattu le projet de loi avec beaucoup d'éloquence. Jamais peut être il ne s'était élevé à cette hauteur. Quant à M. Berryer, il a parlé contre la loi, comme il parle toujours, c'est à dire très bien. La loi n'a pas non plus manqué d'habiles défenseurs. M. Guizot, M. Villemain, M. Passy, M. Dufaure, M. Thiers, ont tour à tour pris la parole pour faire comprendre la nécessité de voir en cette circonstance toutes les opinions dynastiques se réunir pour donner une grande force morale à une loi destinée à fortifier le gouvernement libéral de 1830. Ce dernier surtout (M. Thiers) a d'autant plus vivement agité l'assemblée que son discours contenait des attaques assez incisives contre la gauche et son chef M. Odilion Barrot, attaques que beaucoup de personnes ont considéré comme une rupture, de sorte que deux hommes éminens, à divers titres, paraissent avoir changé de drapeau à l'occasion de cette discussion: M. de Lamartine qui a abandonné le parti conservateur ou ministériel pour se rallier à l'opposition et M. Thiers qui semble avoir abandonné l'opposition pour se rallier aux conservateurs.

Les journaux font grand bruit de ce double changement. Celui de M. Thiers surtout a jeté la division dans la presse opposante. Le *National*, le *Commerce*, la *Patrie*, journal de M. Pagès de l'Ariège, et tous les journaux légitimistes injurient M. Thiers à qui mieux mieux. Le *Siècle* le condamne en termes polis ainsi que le *Courrier Français*: ce dernier surtout se désole et pleure sur l'opposition qui souffre principalement de ces dissentions intestines. Le *Constitutionnel* seul défend M. Thiers, mais il le fait avec une vivacité telle que les journaux de M. Barrot sont obligés de crier merci.

Il me semble qu'on donne trop d'importance à tout cela, et qu'on a tort de s'emporter pour si peu. M. de Lamartine étant avant tout un homme d'imagination, il ne serait pas juste d'exiger de lui une grande fixité de principes. Entré à la chambre comme légitimiste, il a successivement pris et quitté toutes les nuances d'opinion qui divisent l'assemblée et le pays. D'après cela faut-il s'étonner qu'il use encore de son privilege? M. Mauguin, lui aussi, a parlé tout à la fois pour contre la loi sans trop savoir que conclure, et pourtant nul ne lui reproche son individualité: pourquoi n'en serait-il pas de même à l'égard des autres? D'ailleurs est-on donc tellement inféodé aux partis qu'on ne puisse plus, sur quelque question que ce soit, une fois incorporé, conserver son libre arbitre?

En ce qui concerne M. Thiers, rien ne prouve son intention préconçue de se séparer de l'opposition et tout porte à croire que s'il en vient là ce sera par la faute de M. Barrot et de ses amis. Il paraît en effet qu'en apprenant l'accident de 13 juillet, tous les membres des diverses fractions de l'opinion dynastique, ministériels, centre gauche et gauche pure, prirent spontanément la résolution de faire trève à leurs dissentimens pour voter, même sans discussion, s'il le fallait, une loi de régence quelconque pourvu qu'elle ne fut contraire ni à la lettre ni à l'esprit de la charte. Sur ce point, nul ne le conteste, il n'y a eu qu'un avis, qu'une opinion parmi les partisans du gouvernement de juillet. Grande a donc été la surprise lorsqu'on a vu M. de Sade venir déclarer en présentant son amendement au nom de la gauche "que c'était une transaction proposée par l'opposition et que celle-ci voterait contre la loi si l'amendement était rejeté."

Pour qu'on puisse juger de l'importance de cet amendement, nous le donnons textuellement en regard des articles 1 et 2 du projet amendé par la commission.

Projet.	*Amendement.*
"1o. Le roi est majeur à l'âge de 18 ans accomplis.	"A la fin du règne actuel, si le prince appelé au trône par la déclaration du 7 août 1830 n'a pas atteint l'âge de dix-huit ans accomplis, et jusqu'à ce qu'il ait atteint cet âge, l'aîné de ses oncles paternels sera investi de la régence."
"2o. Lorsque le roi est mineur le prince le plus proche du trône, dans l'ordre de succession établie par la déclaration et la charte de 1830, et âgé de vingt-un ans accomplis, est investi de la régence pour toute la durée de la minorité."	"A défaut et successivement, la régence appartiendra au plus âgé des oncles survivans."

La seule différence qu'il y ait, comme on voit, entre ces deux versions, c'est que le projet dispose en termes généraux, tandis que l'amendement ne dispose que pour *la fin du règne actuel*: différence qui est beaucoup plus dans les mots que dans les choses, puisque le rapporteur de la commission et la plupart des défenseurs du projet ont formellement déclaré que la loi était ordinaire, non organique, et que comme telle elle n'enchainait point l'avenir.

Or, il paraît que M. Thiers n'a pu voir sans une certaine irritation fouler ainsi aux pieds, sous un prétexte si futile, l'engagement contracté entre elles par toutes les nuances de l'opposition dynastique, et son discours s'en est ressenti. Mais encore une fois rien n'indique que M. Thiers eut l'intention d'aller plus loin et de se séparer de l'opposition. Maintenant, il faut l'avouer, cette séparation est assez probable.

On assure que MM. de Tocqueville et Beaumont n'ont pas peu contribué à la conduite de l'opposition de gauche en cette circonstance, pour s'affranchir du voisinage de M. Thiers dont la supériorité les écrasait.

Le projet de loi est maintenant devant la chambre des pairs et nul doute qu'elle ne soit adoptée par la noble chambre, sans amendement, après quelques harangues de MM. de Dreux-Brezé et autres légitimistes. Il est heureux pourtant que les honorables du Luxembourg ne soient pas trop susceptibles sur l'étiquette; car ils auraient bien pu, ne fut-ce que pour donner une leçon au ministère, amender la loi pour l'anihiler; car il est au moins douteux que la chambre des députés soit maintenant en nombre pour délibérer, tant ces messieurs ont mis d'activité à s'en aller dans leurs départemens une fois la loi votée par eux, sans s'inquiéter autrement de ce que ferait l'autre branche de la législature.

Malheureusement les conseillers de la couronne sont, en cette circonstance, les complices des députés. On peut même dire qu'ils sont les plus coupables, sinon les seuls coupables. La chambre des pairs était organisée dès le lendemain de l'ouverture de la session; la Chambre des Députés a passé quinze jours à vérifier les pouvoirs de ses membres et à s'organiser. Il semble donc naturel, pour ne pas perdre de temps, de présenter d'abord la loi à la Chambre des pairs qui aurait discuté et voté pendant que la chambre élective procédait à son organisation. Mais non; on a laissé la chambre haute les bras croisés pendant quinze jours pour donner l'initiative à la Chambre des députés qui discute, vote et s'en va sans plus de cérémonie, comme si son vote donné tout était dit. Et comme si ce n'était pas assez, le *Journal des Débats* dit que la session actuelle peut être considérée comme terminée par le vote de la Chambre des députés. Le Moniteur reproduit cette note! Pauvre Chambre des Pairs!

Les nouvelles d'Espagne sont insignifiantes. On parle seulement d'un changement de ministère, mais il n'y a rien de certain là-dessus. A Alicante, il y a eu une sorte d'émeute le 1er de ce mois, par suite d'un malentendu, dit-on, sur la manière de disposer du sel. Le peuple a prétendu qu'on ne lui vendait que la plus mauvaise qualité pendant qu'on exportait le meilleur et là-dessus des voitures chargées ont été arrêtées et quelques unes pillées. Comme on voit, il n'y a rien de politique dans tout cela.

Zurbano va, assure-t-on, être fait marquis de Girona pour récompense de sa pacification de la Catalogne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est déjà créé, d'après les dernières Nouvelles de Madrid, chevalier de l'ordre d'Isabelle la catholique.

Les nouvelles apportées par le *British Queen* sont des plus favorables en ce qu'elles font espérer l'applanissement de toutes les difficultés qui existaient entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Mais pour ce qui touche à l'état financier, il paraît qu'il n'y a point d'amélioration. A moins que vous ne preniez là bas quelques mesures énergiques, votre crédit comme nation aura beaucoup de peine à se relever de la secousse qu'il vient d'éprouver. On pousse même la méfiance jusqu'à l'excès. De sorte qu'on est passé d'une aveugle confiance à la plus stupide méfiance.

J. M.

NOUVELLES DIVERSES.

— On lit dans la correspondance parisienne du *Morning Post*: "Le centre gauche va reparaître dans toute sa splendeur; et grâce à l'adjonction de quelques membres du coté droit et de plusieurs conservateurs, il composera encore une majorité.

"La loi sur les fortifications de Paris émanée du ministère Thiers a été acceptée et adoptée par le ministère Guizot. La loi de Régence émanée du ministère Guizot a été acceptée et adoptée par M. Thiers, chef d'opposition. Quelle est la conclusion logique de ce double service rendu à la dynastie? La voici: M. Thiers redeviendra ministre, et les applaudissements dont le centre l'a gratifié durant la discussion de la loi de régence, sont une preuve qu'on l'absout de ses velléités belliqueuses et qu'on croit ses promesses essentiellement monarchiques.

"La prochaine session présentera un spectacle assez curieux par les combinaisons qui s'y préparent; l'opposition sera moins nombreuse, mais plus compacte et les ministériels augmenteront, mais ils attendront pour savoir quel sera leur chef. Le ministère actuel doit se résigner sans peine de tomber.

—La *Gazette d'Augsbourg* prétend que les troupes persanes ont envahi la province de Van; mais ces nouvelles ne sont rien moins qu'officielle, et l'on ne pensait que à Constantinople même, que la guerre entre la Turquie et la Perse fût possible.

—La Promulgation de la loi de Régence a eu lieu immédiatement; elle a paru dans le *Moniteur* le 31 août.

—M. Emile de Girardin, membre de la chambre des députés et rédacteur en chef de la *Presse*, a reçu la décoration de la légion d'honneur. Il ne manquait plus que ce dernier coup pour faire perdre à cette décoration tant prodiguée le peu d'estime qu'elle conservait.

—Quelques journaux affirment que le *Great Western* doit cesser ses voyages cet automne, et que nous ne verrons plus ce beau steamer; ils ajoutent que la compagnie à laquelle il appartient, a fait suspendre la construction du grand navire à vapeur qu'elle avait entrepris. Ces allégations sont entièrement sans fondement. Le *Great Western* continuera ses voyages, conformément aux avis qui ont été publiés; et le printems prochain ne se passera pas sans que le grand navire en fer qui est en voie de construction vienne visiter les Etats-Unis.

RUSSIE.—Le *Morning Herald* donnait l'autre jour très gravement la nouvelle qu'un fauteuil d'argent, offert à l'empereur Nicolas à propos du vingt-cinquième anniversaire de son mariage, recélait un mécanisme qui devait, à la première pression, mettre en mouvement deux épées disposées de manière à donner une mort certaine à celui qui s'asseirait sur cette capèce de trône. Aujourd'hui le *Britannia*, sur la foi d'un correspondant de Franckfort dont la véracité est au-dessus de toute contestation, raconte longuement l'histoire d'une grande conspiration à laquelle le czar et son beau-frère le roi de Prusse n'ont échappé que par leur sang-froid et leur liberté d'esprit. Voici en deux mots les faits dégagés de tous les ambages dont le correspondant du *Britannia* les accompagne.

Les boyards, irrités du dessein formé par l'empereur d'émanciper tous les serfs de l'empire, et persuadés que ce dessein a été inspiré au czar par le roi de Prusse, résolurent de profiter du jubilé nuptial pour immoler ces deux princes. L'empereur informé de la conspiration, en fit secrètement enlever plusieurs chefs, qui furent déporté en Sibérie. Mais les conspirateurs ne se tinrent pas pour battus, et le roi de Prusse apprit, le jour même de son arrivée à Pétersbourg, que lui et son beau frère devaient être massacrés au milieu des troupes qu'ils passeraient en revue le 25 juillet. Le roi et l'empereur prirent leurs mesures en conséquence. Tous les régimens douteux furent écartés; les postes, composés d'hommes de choix, furent partout doublés; enfin la revue fut avancée de manière à finir au moment précis où les conspirateurs la croirait à peine commencée. Ce calcul réussit parfaitement; l'empereur et le roi rentrèrent sains et saufs au palais; mais le roi de Prusse ne voulut pas séjourner plus longtemps à Petersbourg, dont il s'éloigna rapidement pour n'y jamais revenir.

L'histoire de cette conspiration vaut sans doute celle du fauteuil d'argent. Une seule chose est certaine, les fêtes du jubilé nuptial ont été froides; le roi de Prusse et le czar n'ont point semblé animés l'un envers l'autre de leur ancienne cordialité, et l'on s'est vivement ému en Russie et en Allemagne de cette apparence de dissentiment; puis comme l'assassinat et les conspirations sont une espèce de droit commun sous lequel vivent les empereurs de Russie, ces récits plus ou moins fabuleux sont venus suppléer aux récits que le czar a défendu de publier des fêtes et cérémonies de son 25e anniversaire de mariage.

Messieurs les Editeurs:

Veuillez annoncer que l'Hon. CH. DERBIGNY sera soutenu par une grande majorité de votans de la paroisse Jefferson, à la prochaine élection pour représentant de ladite paroisse à la Législature de l'Etat.

Un grand nombre de votans de la paroisse Jefferson.
6 sept.—1m

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIES.
Navire St. Mary, Foster, New York, J W Stanton & co
Barque Finland, Nason, Boston, J H Ashbridge
Brick T Street, Cromwell, Kingston, Jam. S L & F L Levy
Carras, Golding, Havane, J M Angnera
Alexandre, Grenados, Havane, S Fernandez
Goel. Melissa, Farnum, Apalachicola, J W Woodland
Commachel, Peterson, Mobile, C D Lehman & co

ARRIVES.
Bateau de remorque Panther, Davis, des Passes
Navire Don Juan, Soule, de Boston.
Barque Elizabeth, Gibbons, de Tampa Bay
Goel. Margaret, Wellington, de Nassau
Goel. Ann Maria, Peters, de Sisal.
Steamer Teche, Wiggins, Balize.
" Shepherdess, Patterson, Warsaw.
" Southerner, Swain, Mobile.
" Osceola, Pease, Columbia.
" Belle Poule, Hosea, Cincinnati.
" Walk in the Water, Wilson, Evansville
" Belle of Mississippi, Lougherty, St. Louis

M E M O R A N D A.
Au bas de la Rivière.
Navire Louisville, Hunt, New York
Navire St. Louis, Eldridge, Boston
Nav Ristio, Adams, Marseilles.
Barque Mary Jane, Flitner, Philadelphia.
La barque Swan, de Philadelphie, monte le fleuve voilée.
La goelette Margaret rapporte qu'elle a essuyé une forte bourrasque le 21 du courant.

Ports étrangers.
Liverpool, 26 aout—Arr. Rockall, N. Orleans. 24, Henry N. Orleans; Stephen Baldwin, do, Eben Preble, do, Dunbarton, do. Expédiés, 27 aout, Wm & Elizabeth, Barbadoes et N Orléans. Partis, 26, Tamanend, do; 22, John H Shepherd, Rodman do.
Liverpool, 2 sept—Entrés pour prendre charge, Henry, N Orléans; Medford, do, 27 aout; Sidney, do; 26, Mattakeeset, Taylor, do, 29; Lord Seaton, do.
Londres 21 aout—Entré, Claudius, Scobie, N. Orl. 1 sep en charge, Craton, do
Havre, 25 aout—Parti, Clinton, N Orl, arr. Hannibal, do, 25, Abbot Lord, do; 28, Zampa, Mobile
Une lettre datée du Havre le 31 aout, annonce que l'Hudson y était arrivé de la N Orl le jour avant.
AU HAVRE POUR LA N. ORLEANS.
Navire Austerlitz, Brown, parti le 8 aout
" Clinton, Hartley, partant le 23 aout.
" St. Leon, Whitney, parti le 14 aout.
" Edouard, Laguerenne, partant le 31 aout
" Alexandre Toussit, Lerouxmois, partant le 1 sept.
" Sea Lion, Howes, partant le 1 septembre
" Creole, Dillingham, partant le 8 sept
" Rappahannock, Drummond, partant le 10 sept.
" New-Hampshire, Johns, parti le 11 juin.
" Taglioni, Rogers, partant le 14 sept.
" Nashville, Wood, partant le 24 sept.
" Columbiana, Barker, partant le 2 oct.
" John Holland, Henderson, partant le 20 aout.
" Louis XIV, Jone, partant le 10 sept.
" Berwick, Harding, parti le 11 juillet.
" Tyrone, Spear, parti le 9 aout.
" Andelia, Gamain, partant le 14 sept
" St. Clair, Casper, partant sous peu
" North Carolina, Drummond, partant sous peu.
Bordeaux, 28 aout—Partis, Angola, Manis, 11, la Fleur, Nias, do.
Trieste, 17 aout—Arrivé, navire Superb, Gatchell, N. Orléans.
Anvers, 23 aout—Arrivé, Genessee, Minot, Nouvelle Orleans
Brême, 22 aout—Arr. Favorite, Ariens, do, 12, Seavah, Ryan, do, 11, partis, J H Adams, Roth, N. Orl.
Cette, 20 aout—Parti, Solomon Saltus, Gray, Nouvelle Orleans
Cadix, 8 aout—Arrivé, Kentucky, Rogers, N. Orleans.
Deal, 1r. Sept—Arrivé, Plymouth, Fuller, N. Orleans; parti, Arno, Nisay, de 30 aout, passé le Theodore Korner, Bridgeman, N. Orléans pour Brême, le 24, passé le Merryman, de Rotterdam pour la N. Orléans.
Hambourg, 26 aout—Arrivé, Wm. Badger, Langdon, N. Orléans.
Belfast, 10 aout—Parti, Scotland, Marryman, Nouvelle-Orléans.
Marseilles, 26 aout—Arrivés, Eliza & Susan, Thase, Nile, Orléans; Beaver, Edmonds, do, 24, parti, Orozimbo, Marcy, do, Amphytrite, Marsene, do; 31, arrivé, Valhalla, Tatchel, do.
Kingdoher de Portsmouth et parti le 28 aout, le Zotoff, N. Orléans.
Palerme, 24 juillet—Arrivé, Diligente, Napoli, Nouvelle Orléans.
Port Mahon, 29 juillet—Arrivé, la Clio, Dale, Nouvelle Orleans.
Bordeaux, 27 aout—Arrivé, Chateaubriand, Laborde, N. Orléans.
Greenock, 16 aout—Parti, Deucalion, Allen, Nouvelle Orleans
Vigo, 17 aout—Arrivé, Regulus, Thompson, Nouvelle Orleans
Liverpool, 30—Arrivé, Rosner, N Orléans.
Ports de la côte.
Boston, 17 sept—Expédié, navire Norfolk, Snow, N. Orléans; navire Lucy, Little, do.
A Norfolk pour ce port, brick Orleans, Smith, partant le 24 septembre.
Charleston, 21 sept—Expédiée, goelette Joseph Gorham, Bully, N. Orleans.
Pensacola, 24 sept—Partie, goelette, Hornet, Winslow, N Orleans.

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR.
Le British Queen, ... 10 sept .... 7 Oct.
De Southampton. De N. York.

DERNIERES DATES.

New-York	sept 20	Londres	sept 3
Boston	sept 19	Liverpool	sept 4
Baltimore	sept 22	Paris	sept 2
Washington	sept 21	Havre	sept 1
Philadelphie	sept 21	Bordeaux	aout 30
Charleston	sept 23	Madrid	aout 30
Vera-Cruz	sept 16	Cadix	aout 8
Mexico	sept 10	Havane	sept 17
Tampico	aout 26	Galveston	sept 24

Le navire DON JUAN, capt. Soule de Boston, commencera aujourd'hui son déchargement, 2 poteaux au-dessous de la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
29 sept HARROD & DARLING, 40, Commune.

Le navire Sweden, capt. Heman, sera expédié aujourd'hui pour Liverpool. Ses chargeurs sont invités à porter leur manifeste à la douane avant midi.
S & J P WHITNEY,
29 sept 71, Magasins

AVIS.
Le public est prévenu que par une résolution du conseil des Marguilliers de l'Eglise St Louis, en date du 20 septembre courant, toutes les demandes d'enterremens devront se faire à dater du 1er. octobre prochain, au bureau du secrétaire du susdit conseil, face à la Place Ste. Antoine, et attenant au bureau d'enregistrement des naissances et décès. ANT. DUBUC, Secrétaire
26 sept—8

OUVERTURE DE MAGASIN,
ENCOIGNURE ST. PIERRE ET BOURBON.
MADAME IBOS a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les Dames de la N. Orléans, qu'il fera, le 1er. octobre prochain, l'ouverture d'un magasin complètement assorti de marchandises françaises et anglaises de la plus grande fraîcheur, du meilleur goût, et à des prix extrêmement modérés.

M. Ibos, déjà connu dans le commerce des marchandises sèches, espère que ses nouveaux efforts pour satisfaire les goûts du public, lui mériteront un patronage juste et soutenu. 29 sept—1m

REÇU par le navire Rubicon venant du Havre, et à vendre chez M. Louis Gouvertié, rue Condé, No. 40,
Linge fait pour hommes, chapeaux de soie première qualité.
Chaussures pour dames, corsets sans couture, bas gris pour femmes, chaussettes pour hommes, &c.
Linon batiste pour moustiquaire, colliers et bracelets en corail et en grenat. 29 sept—6

AVIS est par le présent donné qu'il a été adressé aujourd'hui une pétition à la Cour de District du 1er. district judiciaire à l'effet de faire un compromis avec James W. Breedlove, débiteur envers la Banque des Marchands. Toutes les personnes intéressées et opposées au contenu de cette pétition déduiront dans les dix jours de la présente publication, les motifs pour lesquels il ne serait pas fait droit à cette pétition.
PETER CONREY Jnr. } Commissaires de la Banque des Marchands de la Nouvelle Orléans.
ROBERT COPLAND, }
J. CALHOUN, }
29 sept—3 en 10j

MARCHANDISES diverses—Les soussignés offrent à vendre 2000 sacs en pitre de 2, 2 1/2 et 3 boisseaux; 210 caisses blanc de baleine New Bedford, 200 de thé impérial, et poudre à canon; 100 sacs poivre Sumatra, 100 sacs café St. Domingue, 20 barils vieille eau-de-vie de pêches du Nord, 15 1/2 pipes eau-de vie Cognac, Otard, Dupuy & Co. 15 pipes genièvre de Hollande, marque pine apple, tabac manufacturé différentes qualités, 100 000 cigares principe, 900 rouleaux cordages goudronnés de Russie, 100 barils étoupe goudronnée, 100 barils racine.
NORCROSS & FOSDICK,
20 sept 60 Gravier

TOILE et Corde d'emballage—Toile des Indes; cordes de Russie, ayant droit au débenture et convenable au marché du Texas, à vendre par
GEO GREEN & BRO,
20 sep 86 Gravier

CAFÉ, Amandes—Café de Rio, amandes à coques tendres, et cordages de Manille, à vendre par
GEO GREEN & BRO.
20 sep 86 Gravier

MOULINS à coton de Carver, améliorés, à vendre par
GEO GREEN & BRO.
20 sep 86 Gravier

VENTES DE SHERIF.

No. 14,399—James Dupre vs. Joseph Ponsain.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 2 novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un lot de terre situé en cette ville, au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues des Grands Hommes et Craps, mesurant, mesure française, cinquante pieds face à la rue de l'Union, sur cent quarante cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française, ensemble toutes les dépendances qui y appartiennent, sans exception ni réserve.

Conditions:—comptant.
V. ALLAIN,
29 sept—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 14,104—L. G. Hillgsberg vs. Floriano Gussie.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue Saint Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi, le deux novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Deux certains lots de terre situés au faubourg Washington, district Dauney, et désignés d'après un plan dressé par Depouilly, et annexé à un acte en l'étude de Théodore Seghers, en date du deux septembre 1840, par les numéros six et sept de l'îlet numéro quinze, lesdits lots mesurant chacun vingt neuf pieds deux pouces face à la rue Moreau, entre les rues de Port et St. Ferdinand, et cent pieds de profondeur, mesure anglaise.

Conditions, comptant.
V. ALLAIN, Shérif
29 sept—3f en 30j de la paroisse d'Orléans.

No. 14,136—Peter Cunningham vs. P. Falsena.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le deux novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé en cette ville du côté sud-est de la rue Bourgogne, entre les rues Conti et St. Louis, mesurant, mesure française, cinquante quatre pieds deux 6/8 pouces face à ladite rue Bourgogne, sur cent vingt pieds de profondeur, borné du coté de la rue St. Louis par William Henderson, et du côté de la rue Conti par Paulin Le Blanc, ensemble avec la maison qui est construite, décrite plus en plein dans l'acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, le 14 juillet 1840.

Conditions, comptant.
V. ALLAIN,
29 sept—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

No. 5,290—Augustus Isham vs. le bateau à vapeur Norfolk et ses propriétaires
COUR DE COMMERCE—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le vendredi 30 septembre 1842, à midi,

Le bateau à vapeur NORFOLK, le machine, ses apparaux, meubles &c. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.
L. A. DUCROS,
13 sept—3 en 16j Shérif de la Cour de Commerce

AVIS—AUGUSTE MARTIN prévient ceux qui lui doivent ainsi que ceux à qui il peut devoir, d'avoir à présenter leurs comptes et à venir payer chez son frère *François Martin* qui demeure à l'encoignure des rues Bagatelle et Grands Hommes. 29 sept—3

TABAC MANUFACTURE.
LES soussignés ont en magasin un grand assortiment complet de tabac venu directement de la Virginie, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des conditions avantageuses.
J. W. Morgan premium
T. Hove, extra Heavy Dew } En caisses,
Howe, do do } En 1/2 do
Saunders Sun cured croneke }
et une grande quantité d'autres de marques de choix, en morceaux de 8, 12, et 16.
W. C. HOPKINS & co,
29 sep—1m 19 et 21 Bank place

Nouvelle Orléans, 20 septembre 1842.
Avis aux propriétaires de chantiers de bois à brûler.
LE soussigné recevra des propositions pour la fourniture de plusieurs milliers de cordes de bois, au remorqueur le "Tennessee," A. BAUDOUIN,
29 sep—6 123 Royale

CHANGE—Traites à 60 jours sur Richmond (Vir.) payables à New York
Checks à vue sur New York, à vendre par
A L ADDISON & co,
29 sep 20 Bank place

LE soussigné fera des avances sur des consignations de tabac, coton, sucre et autres produits adressés à ses amis à Londres, Liverpool, New York et Richmond (Vir.)
A L ADDISON & co,
20 sep 20 Bank place

TOILE et Corde d'emballage—1500 pièces de qualité supérieure, à vendre en magasin en lots au gré des acheteurs par RINGGOLD FERRIDAY & Co.
29 sept—3 20, Camp

CLOUS—1600 barillets assortis, à vendre par
GEO E CLIFFORD,
29 sept 76, Magasins

TOILE d'emballage de l'Inde, à vendre par
GEO E CLIFFORD,
29 sept 76, Magasins

RIZ—75 tierçons de la Caroline dernièrement reçus, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 sept 60, Gravier

MORUE et maquereaux—10 barils, 10 tambours et 200 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK.
29 sept 60, Gravier

TRAITES sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre en sommes au gré des acheteurs par S & J P WHITNEY,
29 sept 73, Magasins

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, première qualité, à vendre par
MANUEL BLASCO, 26 Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment général de marques de choix, constamment en mains, à vendre par MANUEL BLASCO,
29 sept 26, Commune.

A VENDRE POUR CLORE DIVERSES FACTURES.
EAU DE VIE de et de preuves, en demi pipes, quarts et barils;
Eau de vie fine Champagne de la marque bien connue Ph. Godard;
Vin de Madère en pipes et barils;
Genièvre de Hollande en pipes et barils;
Vins blancs de Sauterne en demi barriques,
Vins blancs en bouteilles,
Anisette de Bordeaux de diverses qualités,
Curaçao, marasquin, Dantzick et liqueurs assorties,
Abricots, poires et prunes à l'eau de vie,
Bouchons pointus pour bière et autres,
Eau de fleur d'oranger en estagnons,
Vinaigre blanc en demi barriques;
Petits pois en boites et demi boites;
Chapeaux de soie pour homme,
Chemises en couleurs, et divers autres articles, chez
DUDOUYT & TEULADE,
27 sept 23, rue Toulouse.

GRAISSE—20 barils et 11 demi barils graisse à vendre par JOSEPH LANDIS,
27 sept 14, rue Poydras.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS,
27 sept 14, rue Poydras

FARINE—300 barils farine à débarquement et à vendre par JOSEPH LANDIS,
27 sept 14, rue Poydras

JAMBONS—10 boucauts jambons de Cincinnati, en débarquement et à vendre par
JOS LANDIS, 14, Poydras.
27 sept

TOILE, Cordes et Ficelles d'Emballage—250 pièces toile forte, du Kentucky, de 44 pouces, 200 rouleaux cordes de petites dimensions, 40 rouleaux ficelle, à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
27 sept 63, rue Gravier.

BOUTEILLES VIDES. Par paniers de 100 bouteilles, à vendre chez J. E. LOREILHE,
27 sept enc. Royale et Douane.

BŒUF—100 demi barils bœuf mess à l'inspection, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
27 sept 63, Gravier.

VERNIS—6 barils vernis copal convenable aux menuisiers et ébénistes, à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
27 sept 63, rue Gravier.

CAFÉ—100 sacs café de la Havane, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & co,
27 sept 24 Vieille Levée

CIGARES—800 milliers cigares de la Havane, excellents, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
27 sept 20 Vieille Levée

TABAC—100 balles de Cube supérieur, en feuilles, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
27 sep 20 Vieille Levée

VINS—100 barils Malaga sec. 20 de Madère, 20 de Porto, 10 dames-jeannes Rota, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & co,
27 sep 20 Vieille Levée

AMANDES—50 sacs amandes tendres, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & co,
27 sep 20 Vieille Levée

WHISKEY—200 barils commun, en magasin, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
27 sept 68, Magasins

CORDES et toile d'emballage—150 rouleaux cordes et 100 pièces toile, à vendre par
27 sep WIGGIN & DAVENPORT, 68 Magasins

Il a été conduit à la geole de la paroisse St. Jacques, un nègre nommé JOHN, ne parlant qu'anglais, se disant appartenir à M. Smith de la nouvelle Orléans, et travaillant sur l'habitation de dit sieur Smith, à deux lieues au dessous de la Nouvelle Orléans. Il lui manque toutes les dents de derrière de la mâchoire inférieure.

Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jacques, 24 septembre 1842.
27 sept—4 M. GAUTIER, député shérif.

CHEVAL EPAVE.
IL a été conduit chez le syndic de la Paroisse St. Bernard, le 22 septembre, un cheval gris, à peu près de 5 pieds de hauteur. Le propriétaire est prié de réclamer le dit animal, en s'adressant chez M. Antoine Marrero, entre l'habitation St. Amand et Bienvenu 27 sep—3

WHISKEY—50 barils en débarquement du Tippecanoe, à vendre par
20 sept FERGUSON & REID, 20 Poydras.

GRAISSE—100 barillets et 20 barils belle graisse, en magasin et à vendre par
20 sept FERGUSON & REID, 20, Poydras.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVEE.
LES actionnaires sont prévenus que l'assemblée annuelle pour l'élection de sept directeurs, aura lieu au bureau de la compagnie lundi prochain 3 octobre, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la direction,
27 sept—3 D J OUEX, secrétaire.

A LOUER,
Pour le terme de onze mois, à partir du 15 novembre prochain—La salle de bal d'Orléans, la buvette, restaurant, salle de jeu de loto, bureau pour chapeaux et cannes &c. le bureau pour la location des costumes et masques.

Les personnes qui désireront traiter à l'amiable sont priées d'adresser au soussigné, d'ici au 15 octobre, des offres par écrit, attendu que si d'ici à cette époque lesdits établissements n'étaient pas loués à l'amiable, ils seront ce jour, criés à l'encan sur les lieux, à midi précis.
27 sep—6 MITAUD.

A VENDRE par le soussigné, à des prix très modérés et pour clore diverses consignations:
150 caisses vin blanc, Barsac et Sauterne,
140 de vin rouge, Pauillac et St. Julien,
100 paniers Champagne grand mousseux,
15 demi pipes Cognac, 4e. preuve, J. J. Dupuy,
5 quarts do do do do
15 barriques vin rouge, vieux St. Julien 1836,
10 barriques do Chateau Grissons 1834,
300 paniers anisette fine, marque Champion,
150 milliers bouchons mélangés,
200 boites petits pois,
200 do sardines à l'huile,
100 douzaines Eau de Cologne,
10 caisses fruits au jus.
AUSSI:
100 douzaines chemises de couleur,
125 rames papier à lettre.
THEOPHILE BARBANCEY,
27 sept—8 107, rue Chartres.

CLOUS—1000 barillets de Boston assortis, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
27 sep 68 Magasins

CLOUS de cuivre—3 barriques clous d'un pouce, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
27 sep 68 Magasins

HUILE—10 barriques huile blanche de baleine, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
27 sep 68 Magasins

FARINE—200 barils, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
27 sep 68 Magasins

FARINE—150 barils, en débarquement du bateau à vapeur Caspian, à vendre par
22 sept WOOD & SIMMONS, 60, Magasins.

MAQUEREAUX et Morue—70 barils no. 3, 200 caisses morue, à tambours morue, à vendre par
26 sept NORCROSS & FOSDICK, 60, Gravier.

BOIS de Teinture—10 tonneaux à vendre par
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
26 sept 36, Vieille Levée.

DOUBLONS—100 doublons mexicains, à vendre par
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
26 sept 36, Vieille Levée.

LE soussigné offre à vendre, en gros et en détail, un très bel assortiment de Marchandises de saison à des prix très modérés, pour clore ses affaires. Il offre aussi de céder son bail.

Indiennes françaises et américaines; do. rouge, bleu et chamois, unies, pour meubles; do. pour bordures. Satinettes françaises, Percalines, Cotonnade grande et petite largeur, Mousseline-Laine noire et couleur, pour robes; Challi, Alépine et Mérinos noir; Flanelle imprimée pour habillemens d'enfans; Gros de Naples chiné, rayé et broché; do. glacé et uni; Poult de soie noir, blanc et couleur; Gros de Rhin et de Suisse; Lustrine italienne pour robes; Satin noir, blanc, bleu, vert, ponceau et cerise; Foulards pour robes, Velours en pièces, noir, vert, dalhia et ponceau; Rubans à garnitures, uni et broché; do. Satin noir et couleur; do. Gros de Naples du No. 1 et demi au No. 16; Rubans de velours noir et couleur; do. double chaîne pour border les souliers; Crêpe noir et blanc; Cravates Gros de Naples et italienne noires; do. satin broché et lancé, couleur; do. gros grain façonné; do. satin uni noir; do. Echarpes fantaisie; do. Cachemires de Ottoman, riche. Gants et Mitaines longues, filet noir et blanc, pour femmes et enfans; Gants de soie, noirs, blancs et couleur; do. filet blanc et noir; do. brodés; do. filoselle. Chaussettes soie noire; Bonnets chenille de soie; do. Renaissance en laine. Bas de coton, blancs et gris; do. pour enfans, de 6 à 12 pouces; Bas mérinos et cachemire pour femmes, Chaussons mérinos et flanelle; do. coton blanc et écru; do. gris et bleus pour hommes et garçons. Châles Ternaux noir; do. tissus lustrine; do. gros grain; do. Ottoman noir, do. sergé, chiné, glacé, couleur. Echarpes soie noire et couleur; Marmotine Hélène. Châles indoux, cachemire, do imitation; do. cachemire noir; do. mérinos et mousseline-laine; do. Elida broché noir; do. Stradella et Kabyle; do. coton broché et uni, noir et couleur. Mouchoirs batiste unie et brodés, do. imprimés, couleur. Foulards soie, do. batiste &l. Cols mousseline brodés, application et guipure, do. batiste, do. broches brodés. Boutons de nacre, do. d'os poli, do. de métal, do. de soie pour habits. Ganses noire et couleur; Aiguilles, Epingles françaises et anglaises, Soie à coudre noire et ponceau. Cheveux de soie et Lacets de soie divers. Mitaines berège; à guillochés, do. filoselle. Gants chamois, do. castor, do. coton. Bouchonettes; Gilets et Paletots fourrés; Gilets mérinos, de flanelle, de coton; Pantalons mérinos et coton, do. et Gilets de soie. Bonnets et Cravates en laine. Parfumerie diverse. Peignes corne et buffle. Bas soie, noirs et blancs, unis et brodés. Jupons crinoline. Un très bel assortiment de Bretelles soie, gomme et coton; et du Linge de table uni et ouvré.

Toujours en magasin un grand assortiment de Vinaigre blanc de Bordeaux, en barriques et en demi-barriques. Bouchons et Anisette superfine.
BENJ. LACOSTE,
24 sept. 168, rue Royale, coin Conti et St. Louis

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du brick Della, de Boston, les articles suivans:
200 caisses blanc de baleine,
150 barils de poudre, poudre à canon et young Hyson, en caisses de 6 et 12 liv.
1000 caisses chandelles, caisses savon de Boston,
[illegible] sacs café de Rio,
[illegible] caisses de Boston, 4 à 20 à la liv.
100 barils raisins, 100 do brai,
10 barriques huile de baleine d'hiver,
24 balles toile à drap écru, no. ,
25 do de Nashua, 27 pouces,
25 do de beau coton écru premium, 7/8,
10 caisses coton blanc, épais, 7/8,
10 balles Lowell de Canton,
3 barriques clous de cuivre.
WIGGIN, & DAVENPORT,
24 sept 68, rue Magasins.

CHANGE sur Paris, à vendre par
J. ALBERT,
24 sept 36, rue St. Louis.

TRAITES sur la Havane, à 3 et 10 jours de vue, à vendre par
24 sept A. DURAND, 13, rue Bienville

MAGASINAGE—On prendra en magasinage des marchandises, à des prix très modérés, chez
24 sept MANUEL BLASCO, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, marque de choix, constamment en vente par
24 sept MANUEL BLASCO, 26, rue Commune

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, à vendre par
24 sept MANUEL BLASCO, 26, rue Commune.

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron de l'habitation de M. Laurent Dolgre, à Manchac, paroisse d'Est Baton Rouge, le 21 août, le nègre nommé MONROE, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, figure maigre, teint un peu clair; il ne parle qu'anglais et répond avec promptitude à toutes les questions. Il a quelques cheveux blancs et est un peu cordonnier.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à son maître, à Manchac, ou le mettra dans une geole en en donnant avis au no. 77, rue du Canal.
24 sept—6

LES soussignés venant d'établir une maison à New Orléans et à Paris offrent à vendre à leur magasin, en gros et en détail, un superbe assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, (détaillées ci bas) reçues par les navires Vandalia et Rubicon du Havre, Gaston et St. Mary de New York
Mousselines laine blanche 3/4 et 4/4.
do do noire do do.
do do couleurs variées et mi-deuil
do do dessins cachemire.
do do rayure Pékin.
Flanelles blanches françaises, unies et croisées.
do anglaises et américaines, blanches, rouge et verte
Toiles à draps cretonne très blanches.
Linge de table de Boarn, uni, ouvré et damassé
Indiennes françaises, rouge uni, bleu uni, et croisé chamois uni.
do à barre satiné pour meubles.
do en couleur, nouveaux dessins pour robe.
Schalls, Thibet dessin cachemire 5/4 et 6/4, shalls mérinos noir 4/4, 6/4 et 7/4, schalls laine noirs, coins brochés, rayé, soie, schalls Tartan, schalls Angora, ta dessins à bordure.
Cachemire d'Ecosse, noir et en couleur
Bouillards pour robes dessins cachemire.
Gilets, et paletots tricots.
Cotonnades françaises pour pantalons.
Mouchoirs français imitation Madras.
Couvertes de laine 11 points.
do de Meleton 11 points.
Mouchoirs batiste, unis à vignette blanche.
do do do en couleur.
do do do de unis et brodés à rivière.
do de coton unis, à rivière et brodés.
Schalls satin, Lisa, noirs et en couleurs.
do stradella do do.
Bretelles de coton tricotées.
Pointes de velours noires, en couleurs.
Bandes indéplissables pour cols, manchettes et taies d'oreillers.
Cols cardinal unis et brodés pour femmes.
do do do pour enfants.
Pelerines do do pour femmes.
Cols parisien do do pour femmes et enfants
do palatine do do de peau d'ermine.
Manchettes indéplissables.
Bonnets unis et brodés pour enfants.
Fichus plissés, mécanique pour femmes et enfants
Peignes à retaper en corne.
do imitation écaille.
do buffle.
do à chignons en buffle.
Boutons en corne de 6 à 12 lignes.
do de jasting do do.
do de soie do do.
do cordonnet do do.
do de nacre diverses qualités et grandeurs.
do cuivre blanchie.
do os noir et blanc.
Galons français, 61 Nos. de 4 à 20
Ganses coton tordu.
Cordonnet et lacet soie noir et couleur
Lacets soie et coton.
do coton.
Valenciennes fil et coton.
Dentelles noire.
Bas français gris et bleus pour enfants.
do do do pour fillettes
Crème de Perse.
Gros de Naples noir uni.
do do moiré.
Gros de Suisse noir uni, petite et grande largeur
Poult de soie noir moiré do do
Satin noir, blanc et en couleurs.
Taffetas noir 7/8 lustré.
Bas d'Italie noirs 40 pouces.
Echarpes soie noire franges tordues.
Echarpes cachemire broché
Cravates soie noire toutes qualités
do longues lapshan.
Gros de Naples mille raies glacé.
do rayure Pékin.
Cravattes Birmingham.
Mouchoirs Chollet blancs.
Parapluies de soie noire de 26 à 31 pouces.
do do bleu de 24 à 32 do.
Soie à coudre marque Florence.
Crepe noir, de à voiler.
Camail taffetas uni à franges.
do gros grain moiré, garni en dentelles.
Poult de soie moiré ponce.
Bas de soie noirs unis pour femmes.
do fil-écosse noir.
do coton blanc anglais pour femmes.
do do pour enfants.
do do noir pour femmes.
do do bleu do.
do mérinos blanc do.
e cachemire noir do.
do et brodequins de laine pour enfants.
Chaussons blancs et écrues pour hommes.
Chemises mérinos do.
Caleçons do do.
Chemises et caleçons de coton do.
Jaconat blanc et percale blanche.
Mousseline suisse blanche pour moustiquaire.
do do damassée pour meubles.
Alépine noire.
Etamine do.
Mérinos noir et en couleur, français et anglais.
Fil poteté.
Satinet et kerseys.
Denims et guinée bleue.
Meleton blanc et écru.
Coton écru 4/4, 5/4 et 6/4.
Coton blanc 4/4 diverses marques.
Coton Orella, Alexandre et Taylor
Coton blanc à draps.
Tapis pour appartements.
do pour devant de cheminées.
Chemises toile pour hommes.
Percale noire et en couleurs.
Foulards (mouchoirs).
Et une quantité d'autres articles, le tout marchandises fraiches FORCADE & Co.
23 sept 30 rue de Chartres.

VIN DU RHIN—Hock mousseux, en quarts et pintes; Schloss Johannisberg, Cabinet, Hochheimer, Rudesheimer, Leibfraumilch, Geisenheimer, Assmanshauser rouge, tous vins de choix de 1834, et garantis qualité très supérieure. E & F T PRESCOTT,
20 sept 15, Canal Row

VIN de Bourgogne et de Moselle—En caisses, qualité de choix, à vendre par E & F T PRESCOTT,
20 sept 15, Canal Row

FARINE, whiskey &c.—400 barils farine superfine fraîche; 75 barils whiskey rectifié,
100 demi barils bœuf mess,
19 boucauts plats-côtes de Cincinnati.
A vendre par JOSEPH LANDIS,
20 sept 14, Poydras

VIEUX vins de Madère et de Sherry—2 pipes Madère, 25 demi pipes Sherry, à vendre par J N RICULFI,
20 sept 86, Royale

CIGARES de la Havane, à vendre par
20 sept J N RICULFI, 86, Royale

FICELLE—6 balles, à vendre par
20 sept J N RICULFI, 86, Royale

TRAITES sur Boston, de 10 à 60 jours de vue, à vendre par LEVI H. GALE,
20 sept 93, rue Commune

TRAITES sur Boston, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
20 sept 71, Magasins

TRAITES sur Paris, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co.

LETTRES de Change sur Londres, et New-York, à vendre par O H MIESEGAES,
20 sept 34, Vieille Levée

TABAC du Missouri—20 boucauts en feuille, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
20 sept 63, Gravier.

PELLES et Pincettes—10 douzaines de différentes descriptions, à vendre par
20 sept HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

RIZ—82 tierçons en débarquement du brick T. Street, à vendre par
20 sept WOOD & SIMMONS, 60, Magasins

FERGUSON & REID ont en magasin et offrent à vendre au No. 20, rue Poydras,
300 rouleaux cordes du Kentucky, 200 pièces toile dito, 40 balles ficelle, 70 barils eau de vie américaine, 20 dito genièvre américain, 20 dito vieux whiskey Monongahela, 5 surons indigo espagnol, 10 barriques huile de baleine d'hiver, 100 paniers bouteilles à porter. 20 sept

FARINE—300 barils en débarquement des steamboats Tippecanoe et New Albany, à vendre par
20 sept FERGUSON & REID, 20 Poydras.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société existant sous la raison de V. & O. Vignaud a été dissoute d'un commun accord à dater du 1er. courant.

B. O. Vignaud ayant acheté tout l'intérêt de son associé, reste seul chargé des affaires et réglera les dettes et créances de la société. Ceux auxquels il est dû devront lui présenter leurs comptes. Et il prie ceux qui doivent de vouloir bien régler dans le plus court délai.
Nouvelle Orléans, 16 août 1842.
VALSIN VIGNAUD.
16 aout—1m B O VIGNAUD.

MARCHANDISES pour le marché mexicain:
Indiennes de fantaisie, challis noirs,
indiennes blanches, Madapolam,
Mousseline imprimée,
Mousseline fine (organdis),
Coutil à la mode,
Drap, Lustrine,
Velours, Moleskine,
Papier musée Baretto, &c. &c. &c.
A vendre par R. D. [illegible]
15 sept

2,500 [illegible]
4 sept

AVIS.
Ligne de la malle des E. Unis entre la Nouvelle Orléans et Mobile.

Un bateau partira tous les jours pour Mobile après l'arrivée des chars de onze heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à
A. G. BLAKE, 23 Camp
29 sept Bureau de la malle des Etats Unis

POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur GOV. YELL, capitaine Jourdan Martin, partira tous les Vendredi à neuf heures du matin, et reviendra en ville les lundi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, vis à vis la rue St Louis, ou à
29 sept—1 DUDOUYT & TEULADE, 23, rue Toulouse

BATEAU VAPEUR BELLE OF ATTAKAPAS.
Pour les Attakapas.
Le beau bateau à vapeur neuf, BELLE OF ATTAKAPAS, capitaine [illegible], est actuellement prêt à recevoir du fret, et partira pour le port susdit, samedi 1er du mois prochain, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser au bout de la rue Canal, ou à
S. M. DARBY, Jr. 11, Vieille Levée

Le Belle prendra du fret pour les Opelousas, avec privilèges de transborder. 27 sept

POUR LA HAVANE—Le navire à vapeur, bien connu, ALABAMA, capitaine Windle, actuellement prêt à reprendre ses voyages régulièrement entre ce port et la Havane et partira samedi 1er octobre, à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à MERLE, SEYLLE & Co,
24 sept. 43, Vieille Levée

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe LIVERPOOL, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GEO. GREEN & BRO
29 sep 86 Gravier

POUR NEW YORK—Le navire paquebot régulier TRENTON, capitaine Bennett, ayant presque tout son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à J. W. STANTON & Co,
27 sept enc. Magasins et Lafayette.

POUR LIVERPOOL—Le navire OAKLAND, capt. Barry, partira à cet pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles à 400 boucauts tabac s'adresser à
27 sept S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp

POUR LE HAVRE—Le navire bien connu, RUBICON, capitaine Thompson, partira samedi le 1er octobre. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY,
27 sept 73 Camp

A FRETER—Une goélette construite à Baltimore, à cloue, du port de 76 tonneaux, et pouvant porter 400 barils. On préférerait un fret pour le Mexique ou les Antilles. S'adresser à
24 sept. FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

POUR VERA CRUZ—Le brick ROSALVINA, capitaine Gonzales, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
24 sept 36, Vieille Levee

POUR MATAMOROS—La goélette WATER WITCH, capt. Armour, partira positivement jeudi 29 courant, pour le port ci-dessus, pour passage seulement, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
22 sept 36, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière BARRINGTON, capt. Barton, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste du fret, s'adresser à L H GALE,
22 sept 93, Commune
ou à F P BECK, 57, Magasins

A FRETER—Une goélette de première classe du port de 800 barils. On préférait un fret pour le Mexique ou les Antilles. S'adresser à
22 sept FOSDICK & BROTHER, 67, Camp.

POUR LIVERPOOL
Le beau navire A. I. HOPE, capitaine Soule ayant la moitié de son chargement engagée, sera prêt à partir sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord au capitaine Soule, au-dessus de la Presse d'Orléans, ou à
LEVI H GALE,
20 sept 93, rue Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe ADRIAN, capitaine Davis, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à S & J P WHITNEY,
20 sept 73 Camp

POUR BOSTON—Le navire de première classe CLARISSA ANDREWS capt. Colby, est en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Presse d'Orléans, ou à
S & J P WHITNEY,
20 sept 73 Camp

POUR MARSEILLES—Pour partir le 1er octobre. Le navire fin voilier MARCIA CLEAVES capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L H GALE,
17 sept 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe CHAOS, capitaine Welsh, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 sept GEO. GREEN & BRO. 86 Gravier

POUR PHILADELPHIE—La barque RUSSIA capitaine Gillet, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis les presses triangulaires ou à J H ASHBRIDGE,
17 sept 40 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire américain de première classe MOZART, capitaine Welch, est présentement en chargement pour le port susdit. Pour fret, s'adresser à
RICHARDSON, PHILIPPON & co,
15 sep—6 106 Bourbon

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe et fin voilier, ONTARIO, capitaine Jameson, est actuellement en chargement en face de la presse à coton d'Orléans, et ayant la plus grande partie de son chargement engagée il partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
10 sept 93, Commune

POUR PHILADELPHIE—La barque RENOWN capt Powers, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
15 sept 73 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire ROSE, capitaine J. H. Conkling, partira sous quelques jours. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans ou à T & S TOBY & BOGERT,
13 sep 36 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le brick fin voilier REAPER, double et chevillé en cuivre, capt. Preston partira dans quelques jours. Pour fret de 75 balles, s'adresser à bord, en face de l'Eglise du Triangle ou à T. & S. TOBY & BOGERT
13 sep 36, rue du Camp

POUR BOSTON—La barque neuve et de première classe FINLAND, capitaine Nason, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la presse à coton d'Orléans ou à J H ASHBRIDGE,
13 sept 40 Camp

POUR BOSTON—La barque fine voilière HERMAN, capt. Harries, est actuellement en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S & J P WHITNEY
1 sept 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, fin marcheur, SWEDEN, capt. Heman, recevant chargement actuellement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse d'Orléans, ou à S & J P WHITNEY
sept 73, Camp

POUR NEW YORK—Le navire GASTON, capitaine O. Eldridge, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à HULLIN & WOODRUFF,
6 sep 70 Camp

POUR LE HAVRE—La barque fine voilière ELIZA THORNTON, capitaine Patterson, partira sous peu. Pour passage ayant de beaux aménagements s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
8 sep 73 Camp

INSTITUTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE
Pension, demi-pension et Externat,
Rue Bourbon, No. 53,
Entre les rues de la Douane et Bienville, Nlle-Orléans

LE principal de cet établissement informe respectueusement les familles qui l'ont honoré de leur confiance et celles qui sont dans la disposition de le faire, qu'il est forcé, que son institution à être transférée à la campagne, que le beau et vaste local qu'il occupe sert à louer au premier octobre prochain. Je qu'il est vendu ou qu'il ait la moindre intention de vendre son établissement. Ces bruits sont entièrement faux. Les nombreux avantages annoncés dans son prospectus, et faits par des professeurs recommandables à tous égard, continuent d'être offerts aux élèves par un nombre très satisfaisant d'élèves navigants la mauvaise saison. Aussi s'empresse-t-il de remercier les familles respectables de la ville et des environs, du patronage flatteur qu'elles lui ont accordé. Il ajoutera que l'étude de la langue anglaise est, dans cette maison, l'objet d'une attention particulière, et que le révérend abbé Lorne continue à venir faire aux élèves catholiques une instruction religieuse propre à les préparer à la première communion.
24 sept—3 J. F. BUFFET

AVIS.
LE soussigné ayant acheté le fond de pharmacie de M. C. B. Black, successeur de I. Rossi, à Lafayette a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires dans toutes ses branches en son nom particulier, et qu'il fera tous ses efforts afin de mériter le patronage du public qu'il prie humblement de vouloir bien lui continuer comme à son prédecesseur.

Il prévient les personnes qui ont des comptes ouverts à ladite pharmacie depuis le 17 juin dernier, de vouloir bien ne les acquitter qu'entre ses mains comme seul propriétaire.

Il donnera incessamment avis des marchandises qu'il attend du Nord et de l'étranger.

L'établissement sera muni d'une sonnette de nuit et le soussigné sera prêt, soit de nuit soit de jour, à exécuter les ordonnances de messieurs les médecins, avec toute l'attention et le soin possibles.
BREHIER, pharmacien.
Rue de la Levée, entre Adèle et Josephine.
21 sept—3 Lafayette.

PAPIERS PEINTS, rue de Chartres, No. 165—2000 rouleaux nouveautés, arrivés par le Vandalia et le Rubicon, à choisir au prix le plus modique, depuis 2 escalins tout collé, jusqu'à 3 piastres
Bordures veloutées à $2 le rouleau.
Sujets historiques.
Paysage pittoresque, ou quatre sujets dans le même
Jardin Français.
Vues du Brésil.
Vues de l'Indoustan.
Jérusalem Délivrée.
Courses anglaises.
Funérailles de Napoléon.
Permission de dix heures.
Bataille de Mazagran.
Les Amours Villageois, et autres
24 sept—2t BARTHOLOMI

VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis—Prévient Messieurs les marchands de meubles et les fabricants de lits, qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage du Havre, un assortiment de Ciels de lits à rosaces, ainsi qu'un choix de nouvelles bordures veloutées et imitation. 4

MARCHANDISES Sèches par colis.—Nous avons en mains et nous recevons un grand assortiment de Marchandises sèches anglaises, savoir:
Indiennes;
Marchandises en toile;
Mousselines de laine;
Galons;
Bas, et plusieurs autres articles convenables pour la saison; le tout à vendre à bas prix pour du comptant.
CLASON & VLES,
24 sept. 46, rue Bienville.

ROUES de charrettes, &c.—Reçu par le Renown, de Philadelphie, un nouvel assortiment de roues de charrettes de toutes dimensions; le soussigné a aussi des wagons forts et d'autres legers, idem avec et sans ridelles pour chevaux et bœufs; grandes roues de diables avec écrous, &c., complets; brouettes, idem pour terre; drays harnais, &c. à bas prix.
24 sept JAMES D. DENEGRE, 18, Douane

REPERTOIRE DE JURISPRUDENCE &c.
REPERTOIRE universel et raisonné de Jurisprudence. Cinquième édition par M. Merlin en 18 vols.

Recueil alphabétique de questions de droit, quatrième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par M. Merlin en 8 vols.

Le Droit Civil Français, suivant l'ordre du Code, ouvrage dans lequel on a réuni la théorie à la pratique. Par M. Toullier en 8 vols.

Législation, civile, commerciale et criminelle ou commentaire et complément des codes français Par M. le baron Locré, en 8 vols.

A vendre par McKean & Casey, encoignure des rues du Camp et de la Commune. 24 sept.

EAU DE VIE, Otard, d'Alexandre Seignette et de Bordeaux, en demi pipes, quarts de pipes et barils, à l'entrepôt de la Douane; vieille eau de vie de choix, genièvre de Hollande, vins de Madère et de Sherry en dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons; idem idem en quarts de barriques; vin de Porto idem de Lisbonne, Sherry de London Dock et vins de choix, vieux, et de haut prix; idem vin muscat de Madère, idem, en caisses; liqueur de Kirsch, marasquin; Fromages; do. de Hollande; anisette et bitter stomachique; vins fins de Bordeaux, Sauterne, ainsi qu'un grand assortiment d'autres articles à vendre, ainsi qu'un grand assortiment de vin de champagne et de vin français, allemands et autres. E. & F. T. PRESCOTT,
20 sept 15, Canal Row

CHANDELLES—100 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 68 Magasins

POISSONS, Havane et Principes, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co. 3, Magasins. 20 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER.
Vente des Gardiens du Port.
AUJOURD'HUI en cet après-midi, au No. 20, rue Bienville il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour le compte de qui il appartiendra,
Environ 12 caisses tabac manufacturé, avarié à bord du steamer New Orleans et amené dans ce port par le steamer Shepherdess 29 sept

PAR R. B. SAYRE.
IL sera vendu aujourd'hui jeudi, 29 du courant, à 10 heu. res à son magasin d'encan, rue des Magasins, No. 61, vis à vis l'Arcade Banks,
Différentes factures de marchandises sèches, telles que: Flanelles, coton, habillemens prêts, nègres, mouchoirs &c. Aussi: bottes, souliers et [illegible] A midi:
Groceries et Provisions.
[illegible] barils whiskey, bon article. 29 sept

PAR VINCENT ET DE FERIET
IL sera vendu aujourd'hui, 29 du courant, à 10 heures rue de Chartres
[illegible] pièces toile à drape écrue de Lawrence, 4/4.
do do Averys, 40 pouces de large,
do do blanche de Lawrence.
Satinet, flanelles, et un bel assortiment de mousseline de laine.
Aussi—Une grande quantité d'autres marchandises sèches de saison.
Conditions à la vente. 29 sept.

PAR E. TASTET.
IL sera vendu aujourd'hui jeudi 29 du courant, à 10 heures, rue de Chartres, à son magasin d'encan
2 caisses pantalons de cotonnade
4 do de casimir
Aussi, marchandises sèches, calçons de laine, redingotes de castorine, gilets de soie et de velour, &c &c.
A 11 heures, bottes, souliers et brodequins. 29 sept

CORDES! CORDES!
PAR J A BEARD.
Encanteur en ses Magasins, No. 44
IL sera vendu à l'encan jeudi, 29 du courant, à onze heures, rue Bienville No. 44; 100 rouleaux, plus ou moins, corde, vendus pour payer les avances.
Conditions comptant. 29 sept

PAR L'ALLOUX.
IL sera vendu jeudi 29 du courant, à 4 heures P. M. sur la Levée, vis à vis la rue Robin, dans les ventes au-dessus de la Presse à coton d'Orléans, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
Une quantité de cuivre provenant du navire Trenton, retiré dans ce port, où il est obligé de réparer ses avaries.
Aussi—A 4 heures, sur la Levée, extrémité de la rue Anderson, une voile de misaine, une grande voile
Conditions, comptant. 29 sept

PAR E. TASTET
IL sera vendu vendredi 30 du courant, à 10 heures à son magasin d'encan, 109 rue de Chartres.
Des assortiments de bottes, souliers et brodequins en débarquement du navire Don Juan, arrivé hier de Boston et formant un des plus beaux et des plus complets assortiments offerts en ville à l'encan dans cette ville jusqu'à ce jour 29 sept

Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR VINCENT ET DE FERIET
IL sera vendu vendredi 30 du courant, à dix heures précises, No. 139 rue de Chartres
17 caisses brodequins cousus et chevillés, pour dames
24 do do prunelle
15 do do lasting
Aussi—Un assortiment complet de bottes chevillées, différentes qualités pour enfans, des souliers pour dames.
Le tout frais et en bon ordre. 29 sept.

PAR J. B. BLAYNE.
IL sera vendu mardi 4 octobre, à 10 heures du matin, au No. 144, rue Royale, entre les rues St. Louis et Toulouse, pour clore différentes consignations
250 caisses vin rouge St. Julien première qualité,
45 caisses vin muscat,
200 caisses vin rouge Chateau Dillon, Médoc, de
3 tierçons vin blanc Sauterne
8 barriques vin rouge St. Julien
Conditions à la vente. 29 sept

AVIS D'ENCAN
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son bureau d'encan a été transporté au No. 44, rue des Magasins, près le bar room de l'Arcade. Ayant cessé de vendre des marchandises de magasin, il offre ses services pour les ventes d'immeubles, de nègres, ventes de syndic et de faillites, de cargaisons, de gardiens du port &c. &c.

Il y a, faisant partie de ce bureau d'encan, un bureau de courtier ie toutes les descriptions de propriétés. Les personnes qui désirent vendre ou acheter, sont invitées à laisser leurs instructions au même endroit.
15 sept J. A. BEARD.

PAR A. FERNANDEZ.
IL sera vendu samedi, le 15 octobre, à la Bourse Saint Louis, à midi,
L'Habitation dite Plaisance, située dans la paroisse Plaquemine, environ dix huit lieues de la ville, sur la rive droite du fleuve.

Cette terre de quarante arpents de face, sur quarante de profondeur, est couverte de frênes et de chênes jusqu'à la profondeur de vingt à vingt cinq arpents, et le reste en une cyprière. La surface est en partie en pâturage et pouvant être cultivée.

Conditions de la vente comptant. Le plan de l'habitation divisée en arpents, est exposé à la Bourse St. Louis. L'acte de vente sera passé pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs, et la mise en possession immédiatement à leurs frais. 14 sept—14

SANGSUES,
Entrepôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.
REÇU par le navire RUBICON des Sangsues de bonne qualité et belle grosseur, à vendre à tout prix.
Avant les constitutions des ressources, les marchands et les consommateurs trouveront toujours à l'entrepôt des Sangsues fraiches et de bonne qualité.
Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 13 sept—6m
Des paniers POMMES DE TERRE reçus par le navire Rubicon

AVIS.
Vente aux prix coutants de Papeterie, Livres, Blancs de Douane et autres, &c. &c.
LES soussignés voulant liquider leurs affaires, vendront aux prix coutants, pour le comptant le reste de leurs marchandises qui n'ont pas été endommagées par le feu.
Les marchandises consistent en livres, blancs pour bureaux et autres, papiers plumes, encres, livres de loix, littérature &c &c, articles de fantaisie &c &c.
De plus, quelques séries complètes des rapports de Martin et de la Louisiane.
Si la totalité des marchandises n'est pas vendue d'ici au 1er. octobre prochain elles seront vendues ce jour là et les jours suivants à l'encan. On peut imprimer des catalogues.
Les marchandises en question sont transportées au No. 6 rue St. Charles, près la rue Gravier, où les soussignés invitent le public à venir les voir et à faire de bons marchés. 13 sept L. JOHNS & Co.

JEUNE GARDE A CHEVAL
Vous êtes prévenus qu'il y aura aujourd'hui jeudi 29 à 6 heures du soir, dans le local de notre 2me lieutenant, un comité spécial pour affaire de la plus grande importance, aussi vous êtes invités à y assister.
Par ordre supérieur.
Le maréchal des logis chef,
29 sept. JACQUES LEON

GARDES D'ORLEANS—ATTENTION.
LA Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 2 octobre, à sept heures précises du matin, en uniforme complet, tenue d'été. Rendez-vous en l'Arsenal, Place St. Antoine.
Les amendes seront rigoureusement exigées.
Par ordre du capitaine,
F. PARRILLIAT,
Sergent Major.
N. B. La compagnie procédera ce jour à l'élection d'un nouveau sous officier conformément aux règlemens.

CHASSEURS D'ORLEANS, ATTENTION.
LA Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 2 octobre, et se réunira sur la place du Cirque à 6 1/2 heures du matin, en tenue d'été.
Les règlemens seront strictement suivis et mis à exécution.
Par ordre du capitaine,
P. A. AUBERT,
27 sept Sergent Major.

CAZADORES DE ORLEANS.
Los ejercicios de mañana de la Compañía para los que el capitán está facultado por los reglamentos corrientes, tendrán lugar en lo sucesivo, y hasta nueva disposición, todos los martes y jueves de cada semana, en la sala de armas, calle de Dupuis, entre Conde y Vieja Levée, desde las 7 a las 8 de la tarde; esperando la puntual asistencia de todos los miembros en atención que la componen, a fin de que puedan perfeccionarse en aquello más conducente al nuestro instituto.

Los Señores oficiales, sargentos y cabos de la misma, quedan de la obligación en el que estan de cumplir con el orden que precede, debiendo reunirse todos los lunes, a las horas y sitio indicado para recibir la instrucción teórica respectiva a su clase.

La presente disposición principiará a tener efecto desde el martes, 2 de octubre próximo.
Nueva Orleans, 27 de sept. 1842.
De orden del capitan,
A. RIVAS,
27 sept Sargento Primero.

A LOUER—Un vaste magasin à trois étages, situé rue de Chartres, No. 47, entre les rues Douane et Bienville, et occupé présentement par MM. De Coer & Millard. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent. Il est éclairé par le gaz et a l'eau dans la cour. Il y a de plus, un grand arrière magasin à deux étages et un hangar couvert en fer. On pourra en prendre possession le 1er octobre prochain. S'adresser à Dr. BLANCHARD,
Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et sept heures du matin, et deux et quatre heures de l'après-midi.
13 sep—8

A LOUER—Les logements de famille, très commodes, à l'étage supérieur de la banque du Commerce, avec de vastes édifices dans la cour.
29 sept GEO. C. HALL, caissier.

A LOUER—La belle et la maison située rue de la Douane, No. 94—Ce logement est très convenable pour faire un office d'avocat, de notaire, &c. &c. S'adresser chez MM. TOBLE & BARRIERE, rue de Chartres, No. 20 ou sur les lieux. 17 sept

A VENDRE
AU Magasin de Meubles, No. 27, rue Condé, vis à vis la rue Madison pour du comptant, ou billets de la Troisième Municipalité, et en billets des banques qui ont leur pendu leurs paiements en espèces.
Lits, armoires, tables, pupitres, billards, &c. le tout confectionné dans le dernier goût.
S'adresser audit magasin, ou à l'atelier de menuiserie rue Condé, No. 18, entre Esplanade et St. Phillippe.
22 sept—1m

EAU DE VIE de Cognac, Vins, &c.—A vendre par le soussigné à des prix réduits pour clore diverses factures,
350 futailles Eau de vie diverses qualités.
200 barriques Vin rouge do.
150 barils Vin blanc do.
4300 caisses Vin rouge do.
Anisette, liqueurs, bouchons, absynthe, dame-jeannes vides, vinaigre, truffes, vin de champagne, qualité supérieure, moutarde de Maille, sardines fraiches à la dame, cerises françaises, figues sèches en jarres, &c.
22 sept F. JORDY, 118, rue Royale

COUVERTURES Françaises de 3 points—28 balles, en magasin, à vendre par F JORDY
22 sept 118, rue Royale

AUX AMATEURS DE BEAUX FUSILS.
LES soussignés viennent de recevoir une caisse de superbes fusils à deux coups, qui ne craignent aucune comparaison sous le rapport du travail ni du fini. Ils invitent leurs amis et le public de venir les examiner.
HYDE & GOODRICH,
27 sept 16, Chartres

CUIVRE en feuilles—Un assortiment à vendre par
A L ADDISON & CO,
27 sept 20, Bank Place

SEL, CHARBON DE CANNEL, FERBLANC, &c.—Un envoi des articles ci-dessus, en magasin et à vendre par A L ADDISON & Co
27 sept 20, Bank Place

SUCRE—75 boucauts de bonne sucre, en magasin et à vendre par PETERS & MILLARD
27 sept

LES consignataires du capitaine du brick Rosalvina, ne seront responsables d'aucunes dettes contractées par l'équipage. A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
27 sept 36, Vieille Levée.

LE soussigné désire vendre à loyer un bon nègre pour travailler dans un magasin de groceries. Il faut qu'il connaisse la ville et qu'il soit parfaitement recommandé.
J. E. LOREILHE,
27 sept—3 Encoignure Royale et Douane.

MARCHANDISES domestiques—60 caisses toile à drape 4/4, de la compagnie de Nashua Mfg.; 30 balles, Osnaburgs; 25 balles toile écrue 4/4 Nashua; 10 balles d'Appleton 4/4, 10 balles toile à chemise blanche; 10 balles de Lowell 4/4, à vendre au No. 68 des Magasins, par
WIGGIN & DAVENPORT.

SAVON—500 caisses savon de Boston, de James Gould et autres, à vendre par
27 sep WIGGIN & DAVENPORT, 68 Magasins

CAFE—300 sacs café Rio à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
27 sep 68 Magasins